4020‑RCEME Corps (Capt Adjt)

Le mai 2015

Liste de diffusion

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU FONDS

POUR LE CORPS DU GÉNIE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE

ROYAL CANADIEN QUI S’EST TENUE À l’ÉCOLE DU

GÉNIE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE ROYAL CANADIEN

DE LA BFC BORDEN, À 10 H, LE 24 FÉVRIER 2015

Président : Colonel K. Hamilton, président du Fonds pour le Corps du GEMRC

Membres : Lieutenant‑colonel L.R. Dencsak, président du comité d’administration

Major M. Tousignant, représentant de la 2eDivision du Canada

Sous‑lieutenant A. Ormsby, représentant de la 5eDivision du Canada par intérim

Adjudant‑chef J.G.R. Gilbert, représentant de la région de la capitale nationale (RCN)

Adjudant‑chef J.A.L. Moreau, représentant des systèmes d’instruction

Adjudant‑chef J.P.R. Dionne, représentant des commandements aérien et maritime

Adjudant‑maître J.L.G. Grondin, représentant de la 3eDivision du Canada

Caporal M.J.F. Brosseau, représentant de la 4eDivision du Canada

Membres d’office : Colonel (retraité) Andrew Nellestyn, colonel commandant du Corps du GEMRC

Colonel (retraité) T. Temple, président de l’Association du GEM

Lieutenant‑colonel B. Playfair, représentant de la Réserve du GEMRC

Adjudant‑maître K.T. Osborne, représentant de l’Association du GEMRC

Absents : Capitaine G.S. Dzeoba, capitaine‑adjudant du GEMRC

Lieutenant D.S. Coulter, représentant de la 5eDivision du Canada

Adjudant‑chef (retraité) E. Kish, Association du GEMRC

Présents : Colonel A.T. Benson, président du comité du patrimoine du GEMRC

Lieutenant‑colonel J.A.P. Fuller, comité du patrimoine du GEMRC

Sergent S. Prince, BFC Valcartier

Caporal‑chef F. Vallée, BFC Valcartier

Caporal L. White, BFC Valcartier

Caporal M. Wilkins, BFC Valcartier

Soldat C.N. Arsenault, peloton des apprentis, École du GEMRC

Soldat D. K. Banks, peloton des apprentis, École du GEMRC

Soldat C. T. Terry, peloton des apprentis, École du GEMRC

Soldat A.D Villagomez, peloton des apprentis, École du GEMRC

Soldat S. M. Daniels, peloton des apprentis, École du GEMRC

Soldat C.W. Kellett, peloton des apprentis, École du GEMRC

Soldat M.P.J. Toutant, peloton des apprentis, École du GEMRC

Secrétaire : Mme G. Somerton de Jimenez, adjointe administrative du capitaine‑adjudant du Corps

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

1. La séance débute à 10 h 15, le 24 février 2015 dans la salle de conférence du QG de l’École du GEMRC. Le colonel Hamilton souhaite la bienvenue à tous les participants, plus précisément aux jeunes apprentis qui assistent à la réunion. Le président explique aux jeunes artisans que leurs opinions et leurs votes comptent autant que les siens. Il souligne que le Fonds est bien géré et que son but est de procurer des avantages à ses membres et de favoriser l’esprit de corps. Le sergent‑major du Corps encourage également les autres secteurs à suivre l’exemple de la 2e Division du Canada en invitant d’autres membres du Corps du GEMRC, particulièrement les MR subalternes, à assister aux réunions.

|  |  |
| --- | --- |
| EXAMEN DU COMPTE RENDU PRÉCÉDENT  | SUIVI |
| 2. Le Lcol Dencsak demande s’il y a des points à discuter au sujet du compte rendu précédent daté du 21 août 2014. Comme aucun point n’est soulevé, le sujet est clos. |  |
| DISCUSSION |  |
| 3. Examen du budget 2014. Le dernier budget/état des résultats pour 2014 est présenté. Le bénéfice net du Fonds en 2014 est d’un peu plus de 4 002 $.  | Président du comité d’administration |
| 4. Présentation du budget 2015. Le budget proposé pour l’année civile du 1er janvier au 31 décembre 2015 est présenté. Le directeur du GEMRC fait observer qu’il y a un transfert de 200 $ à la Guilde et il déclare que cette transaction pourrait être modifiée puisque la Guilde n’existera vraisemblablement plus à la fin de 2015. **PROPOSITION**. La proposition d’accepter le budget est présentée par l’Adjuc Dionne et appuyée par le caporal Brosseau. Le budget est adopté à l’unanimité. |  |
| 5. État du Fonds. Le Corps du GEMRC compte 3 661 membres, dont 2 986 cotisent au Fonds par délégation de solde; 22 réservistes paient par chèque. |  |
| 6. Briefing sur le musée du GEMRC – généralités. À titre de président du comité du patrimoine du GEMRC, le colonel Benson donne un briefing sur l’annexe du musée du GEMRC. Il affirme que le musée doit être géré correctement, de façon durable, et qu’il se pourrait que le comité du patrimoine rende compte de ses progrès et de ses efforts au conseil d’administration de façon permanente. Un conseil d’administration du musée sera mis sur pied pour gérer ce dernier et il assurera la coordination de l’entretien et de l’exploitation avec le personnel du GC. Outre le soutien financier du Fonds du Corps du GEMRC, le musée devrait pouvoir compter sur les dons en cours. L’Association du GEM s’est portée volontaire pour participer à la gestion du musée même s’il y aura des visites sans guide par l’intermédiaire du secteur désigné du GEMRC. En plus des services offerts par le GC, tels que l’accès Wi‑Fi et la désignation d’un conservateur, les membres du Corps du GEMRC auront accès au magasin de fourniments/boutique de souvenirs Mercury du GC qui vendra des objets et des souvenirs du GEMRC. | Président du comité du patrimoine du GEMRC |

|  |  |
| --- | --- |
| 7. Annexe du musée – budget. Bien que la construction de l’annexe du musée soit financée au moyen d’une subvention publique, les fonds d’exploitation et d’entretien du musée ne sont pas publics, à quelques exceptions près. On présente le budget prévu de l’annexe du musée du GEMRC. Les fonds non publics nécessaires à l’entretien du musée devraient varier entre 25 000 $ et 30 000 $ par année. Il est prévu que le musée ouvrira ses portes en janvier 2016 et certains fonds devront être dépensés avant l’ouverture pour le marketing et d’autres coûts de démarrage. De même, des initiatives de financement devraient être organisées au préalable, mais nous n’avons aucun moyen de savoir le montant qui sera recueilli puisqu’elles n’ont pas encore été mises en place. On envisage la création d’une fondation pour le musée, mais il faudra examiner attentivement les considérations juridiques liées à son établissement et s’assurer qu’elle peut être gérée correctement. **PROPOSITION**. Le lieutenant‑colonel Playfair propose qu’on affecte un montant maximum unique de 30 000 $ aux dépenses d’exploitation du musée. Le caporal Brosseau appuie la proposition. Après discussion, la proposition est adoptée par vote majoritaire. | Président du comité du patrimoine du GEMRC |
| 8. Pièces de monnaie de loyauté du GEMRC. La distribution des pièces de monnaie de loyauté commencera au printemps 2015. On en a commandé 214 pour les militaires qui sont membres du Fonds depuis sept ans et 112 pour ceux qui en sont membres depuis 14 ans. | Capitaine‑adjudant du Corps du GEMRC |
| 9. Concours d’illustration artistique du GEMRC. Cette année, le thème s’intitulait « Présenter notre héritage » en prévision de l’ouverture du musée du GEMRC. Le concours a pris fin le 23 février 2015. Nous avons reçu trois candidatures et un courriel sera envoyé à chaque membre du conseil d’administration et à chaque membre d’office afin qu’ils puissent faire leur choix. Une fois que les votes auront été comptabilisés, on commandera la fabrication de 4 000 épinglettes.NOTE DE LA SECRÉTAIRE. L’adjointe administrative du capitaine‑adjudant du Corps s’efforcera de remettre les pièces de monnaie en même temps que l’épinglette anniversaire. | Capitaine‑adjudant du Corps du GEMRC |
| 10. Distribution de la Revue du GEMRC. Comme on l’avait demandé, on a effectué un sondage sur la façon dont les membres préfèrent recevoir la Revue. On a communiqué avec un petit nombre de membres et la majorité d’entre eux a répondu qu’ils préféraient continuer à recevoir la Revue à domicile par la poste.**PROPOSITION**. Le sergent‑major du Corps propose que l’on continue à livrer la Revue à domicile aux membres à vie et la proposition est appuyée par le sergent‑major régimentaire de l’École du GEMRC. La proposition est adoptée par vote majoritaire. |  |
| 11. Cotisations au Fonds du Corps du GEMRC. Avant le congé de Noël, environ 306 courriels ont été envoyés aux membres qui payaient encore leurs cotisations en fonction de leur grade antérieur afin de les informer qu’ils devaient modifier leur délégation de solde. L’an dernier, on a effectué un sondage auprès des membres et des invités de la BFC Valcartier au sujet d’une augmentation des cotisations au Fonds et peut‑être d’un nivellement des cotisations, peu importe le grade. Étant donné la fusion anticipée des associations, il a été recommandé que ce projet soit reporté jusqu’à ce que la structure tarifaire soit proposée par le comité responsable de la fusion, le directeur du GEMRC et le Conseil du GEMRC. | Capitaine‑adjudant du Corps du GEMRC |
| 12. Pièces de monnaie des groupes professionnels du GEMRC. Le lieutenant‑colonel Dencsak se dit préoccupé parce que les quatre pièces de monnaie des groupes professionnels du GEMRC qui ont été produites n’ont peut‑être pas reçu l’approbation officielle du directeur du GEMRC et du Conseil du GEMRC. Il propose que la gestion et la comptabilité de ces pièces de monnaie soient gérées par le Fonds du Corps, de l’achat à la distribution. NOTE DE LA SECRÉTAIRE. Le directeur du GEMRC déclare que cette proposition sera présentée officiellement au Conseil en avril 2015 et qu’il s’attend à ce qu’elle soit approuvée. D’autres directives seront données lors de la réunion du conseil d’administration en août 2015. | Président du comité d’administration/capitaine‑adjudant du GEMRC  |
| 13. Compte rendu de la visite du colonel commandant. Le colonel commandant se dit heureux que des membres subalternes du Corps aient accepté d’assister à la réunion et il ajoute que la présence des militaires de Valcartier constitue une valeur ajoutée. Le colonel commandant a commencé son mandat le 24 octobre 2014 et il a rendu visite au 2e Bataillon des services à Petawawa et à Valcartier, ainsi qu’à la section des opérations des forces spéciales à Ottawa. Il a observé les membres du Corps du GEMRC tandis qu’ils relevaient très bien des défis particuliers et de façon professionnelle. Le colonel (retraité) Nellestyn termine en exprimant ses remerciements à tous ceux qui ont participé au projet du musée du GEMRC qui témoigne de la contribution du GEMRC au Canada et des technologies qui pourront être utilisées par le secteur privé. |  |
| 14. Fusion des associations. Le lieutenant‑colonel Fuller récapitule les événements qui se sont produits depuis la réunion du conseil d’administration en août 2014. Durant les réunions qui se sont tenues à l’automne 2014, l’Association du GEMRC et l’Association du GEM ont approuvé en principe leur fusion qui sera entérinée lorsque de nouveaux statuts et règlements auront été rédigés et approuvés par les membres. Cette approbation est fondée sur la mise sur pied d’une société à but non lucratif, un concept qui a été remanié à la demande du Conseil du GEMRC. En effet, durant ses recherches, le lieutenant‑colonel Fuller a constaté certains désavantages insoupçonnés liés à la *Loi sur les sociétés sans but lucratif*. La structure de l’organisme de gouvernance s’appuierait en majeure partie sur les membres à la retraite puisqu’en vertu de la *Loi sur les sociétés sans but lucratif*, seulement 50 p. 100 des membres en service actif des FAC ou des fonctionnaires peuvent siéger au conseil d’administration. De plus, tous les souvenirs qui appartiennent actuellement au Fonds devraient être remis à la société à but non lucratif. Le capitaine‑adjudant du Corps ou l’adjointe administrative du capitaine‑adjudant du Corps serait autorisé(e) à continuer à travailler à temps plein pour le Fonds en vertu des lignes directrices applicables aux sociétés à but non lucratif. Si le Fonds demeure une entité BNP, ce dernier peut remettre des reçus pour les dons à des œuvres de charité. Les lignes directrices (anciennement l’OAFC 27‑8) qui déterminent la cotisation de chaque militaire selon son grade sont révoquées et des directives qui laissent cette décision à la discrétion du régiment sont en voie d’être rédigées. Le lieutenant‑colonel Fuller ajoute que le Fonds génère actuellement des recettes de 40 000 $ par an compte tenu des membres actuels. Avec l’ajout des autres associations, ce montant connaîtrait une hausse de 14 500 $. Il propose que les cotisations passent à 2 $ par personne, ce qui entraînerait une hausse des revenus de 90 000 $ par an (soit un montant net de 79 700 $ après la remise de 1 000 $ par mois aux associations pour qu’elles poursuivent leurs activités). | Membre du comité du patrimoine du GEMRC |
| 15. Le lieutenant‑colonel Dencsak demande des éclaircissements au sujet des déductions fiscales selon la nouvelle proposition de structure tarifaire. Le lieutenant‑colonel Fuller précise que les cotisations mensuelles ne sont pas déductibles, contrairement à d’autres dons. La structure tarifaire établie en 1997 nous procurait un pouvoir d’achat plus grand qu’aujourd’hui. La vaste majorité des membres qui ont assisté à la dernière réunion du conseil d’administration n’avait pas d’objection à ce que la cotisation mensuelle passe de 1 $ à 2 $ par mois. On souligne que si les cotisations et les fonds recueillis augmentent, il faut s’attendre également à une augmentation des dépenses et que cela doit être clarifié dans le modèle de partage des coûts qui sera présenté lors de la prochaine réunion. Le lieutenant‑colonel Playfair demande si une entité conforme à la *Loi sur les sociétés sans but lucratif* a été adoptée par un grand nombre de régiments et pour quelle raison on a déterminé que cette adoption n’est pas dans l’intérêt de tous nos membres. Le lieutenant‑colonel Fuller déclare que bien qu’un bon nombre de régiments se soient prononcés en faveur de sociétés sans but lucratif, chacun d’entre eux comprend également une entité BNP.  | Président du comité d’administration |
| 16. Le sergent‑major régimentaire de l’École se dit préoccupé parce que les trois quarts des membres de la nouvelle entité issue de la fusion du Fonds et des associations seront encore composés des anciens membres du Fonds du Corps du GEMRC qui devront payer le gros des dépenses et du financement, etc. Le président de l’Association du GEM, le colonel (retraité) Temple, répond qu’il ne semble pas que les membres plus jeunes soient préoccupés par la majoration des cotisations. NOTE DE LA SECRÉTAIRE. Un budget à jour et détaillé sera présenté à la prochaine réunion dans le but de régler les sujets de préoccupation. | Capitaine‑adjudant du Corps du GEMRC |
| 17. Tour de table. Le lieutenant‑colonel Dencsak fait un compte rendu sur la réimpression du livre intitulé « Le 50e des artisans du Canada » qui a été approuvée lors de la dernière réunion. On devait faire imprimer entre 300 et 500 exemplaires, un nombre qui semblait suffisant pour approvisionner le Corps jusqu’en 2020‑2021, année au cours de laquelle on s’attend à ce que le livre « Le 75e des artisans du Canada » soit publié. Lorsque cette proposition a été adoptée, on ignorait qu’il n’existait pas de version électronique convenable du livre et que la seule copie électronique intacte est celle qui a été adaptée pour le site Web du Corps du GEMRC. Le coût du processus visant à transformer le livre en un document « convivial » pour un éditeur de livres pourrait varier entre 20 000 $ et plus de 25 000 $. Le colonel commandant déclare également qu’il n’y a pas d’auteur pour rédiger la publication « Le 75e des artisans du Canada » et qu’on a déterminé la valeur de ce projet à 250 000 $. Il suggère que le projet de film intitulé « Une journée dans la vie du GEMRC », qui est produit par Daniel Rodrique, et peut‑être aussi le livre‑cadeau intitulé « L’Afghanistan, le point de vue d’un soldat canadien » pourraient remplacer le livre « Le 75e des artisans du Canada » à titre de cadeau pour les officiers qui reçoivent leur diplôme. Le lieutenant‑colonel Dencsak répète que l’autorisation de la réimpression du livre est encore une fois en suspens. Le colonel commandant propose d’essayer de trouver un moyen de faire publier le livre à moindre coût ou sans frais pour le Fonds du Corps.NOTE DE LA SECRÉTAIRE : Le président du comité d’administration va communiquer avec la personne‑ressource du colonel commandant au sujet de la publication du livre.  | Président du comité d’administration |
| 18. Les participants discutent de la possibilité d’utiliser le Fonds pour permettre aux familles des militaires d’assister à des événements spéciaux du GEMRC, particulièrement lorsque des bâtiments ou des monuments sont nommés en l’honneur de l’un des membres décédés du Corps. Une cérémonie commémorative aura lieu à Halifax ce printemps en l’honneur d’un ancien membre du Corps du GEMRC. **PROPOSITION**. Le lieutenant-colonel Dencsak propose que le Fonds serve à verser jusqu’à concurrence de 500 $ par personne ou un total de 1 500 $ pour trois personnes afin que les membres de la famille d’un militaire décédé puissent assister à ce type d’événement. La proposition est appuyée par l’Adjum Osborne et adoptée par vote majoritaire. NOTE DE LA SECRÉTAIRE. Le comité d’administration va proposer une modification des statuts au sujet de cette proposition et la présenter lors de la prochaine réunion du conseil d’administration le 5 août 2015.  | Président du comité d’administration |
| 19. Levée de la séance. Le sergent‑major du Corps remercie tous ceux qui ont assisté à la réunion, en personne ou par téléconférence, de leur contribution, particulièrement les militaires de grade subalterne. Le directeur du GEMRC formule également ses remerciements et encourage tous les participants à demeurer actifs au sein du Fonds du Corps et à continuer de le faire connaître auprès de ses membres et de leurs familles. Le directeur du GEMRC remercie également le président du comité du patrimoine, le colonel commandant, le colonel Jardine et le lieutenant‑colonel Fuller de leur contribution au musée du GEMRC et à la fusion des associations. La prochaine réunion du conseil d’administration devrait avoir lieu le 5 août 2015 au quartier général de l’École du GEMRC à la BFC Borden. |  |
| Le président du comité d’administration,**//Signé Copie Original//**Lieutenant‑colonel L.R. DencsakLe président du Fonds du Corps du GEMRC,**//Signé Copie Original//**Colonel K. HamiltonListe de diffusionTous les membres |   |